

L'enseignement et l'exploration géographique aérienne. Les travaux pratiques en avion

Jean Chazelle

Revue de géographie jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise, Année 1949,
Volume 24, Numéro 3
p. 301 - 307

[Voir l'article en ligne](#)

Page 301 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

mentionnées et dans des domaines variés. C'est ainsi, par exemple, qu'elle permet de réaliser des dispositifs susceptibles de porter ou mesurer des coordonnées.

En définitive, si la construction proprement dite de l'appareil en vue de ses diverses applications a posé certains problèmes particuliers, son utilisation est restée simple dans tous les cas (fig. 3 et 4).

L'exposé a été suivi d'une démonstration pratique de la machine.

SEANCE DU 24 MARS 1949

Présidence de M. GIBERT. L. TRÉNARD, *secrétaire*, 28 présents

L'ENSEIGNEMENT ET L'EXPLORATION GEOGRAPHIQUE AERIENNE

LES TRAVAUX PRATIQUES EN AVION

par J. CHAZELLE

Professeur au lycée de Roanne

C'est maintenant un principe admis, et entré en application presque courante, que la géographie ne s'étudie véritablement que sur le terrain.

Que ce soit sous forme de classes-promenades ou de longues excursions, il est certain que la sortie géographique est nécessaire parce que, l'observation étant la base de notre discipline, on ne saurait expliquer congrûment aux élèves que des choses qu'ils ont bien vues.

Or, il est possible de se rendre sur le terrain de diverses manières. Je n'ai pas l'intention de traiter ici des sorties ordinaires (à pied, en bicyclette, en car, etc.), mais d'un procédé plus moderne que viennent d'inaugurer les élèves du lycée de Garçons de Roanne : l'excursion en avion, et, plus précisément, puisque l'avion est, en même temps qu'un moyen de transport, un moyen d'observation : l'« exploration » géographique en avion.

Voir de haut, saisir dans leur ensemble les caractères géographiques d'une région avait toujours été un des buts de nos excursions précédentes : mes élèves ont fait tour à tour l'ascension du Puy de Montoncel, de Pierre-sur-Haute, du Puy de Sancy, mais chaque fois nous avons dû constater que la vue était très oblique, que les plaines ne pouvaient être aperçues que de très loin ou même ne pouvaient être vues, parce que du haut de ces sommets locaux on ne domine que faiblement des régions déjà élevées.

Aussi, seul l'avion pouvait-il permettre une vision « zénithale », comme cherchent à la produire les cartes, — mais avec le relief et non l'illusion du relief, mais avec les couleurs naturelles, mais avec la vie.

L'organisation d'une telle excursion aurait été difficile sans les concours actifs que j'ai rencontrés. Ayant reçu l'autorisation, et les encouragements, de Monsieur le Recteur de l'Académie de Lyon, j'ai trouvé, chez M. le proviseur du lycée, un acquiescement complet à ce projet et l'aide indispensable pour sa réalisation : le contact fut pris avec M. le Président de l'Aéro-club des Ailes Roannaises, et avec M. le Directeur de l'Aviation légère et sportive, lors de ses visites à Roanne. Ainsi avons-nous obtenu un appareil et de l'essence. On put ne demander aux élèves qu'une assez modeste participation aux frais. Restaient